

**COMITÉ D'ENTREPRISE DE BURY-ROSAIRE**  
**Compte-rendu de la réunion du**  
**Jeudi 16 février 2012 – 14h30 à Bury**

**Membres présents :**

Présidente par délégation : Marie Annick BENOIT.

Élus titulaires : Slimane BOUNEKHLA ( trésorier), Geneviève MALIDIN (secrétaire), Anne MANDELBAUM (trésorière adjointe), Nathalie MASSELINE, Sébastien NIEL ( secrétaire adjoint)

Elue suppléante : Marie BOUZARD

**Invités :** Marie-Pierre CLAVIER , François TROTIGNON

Patrice FOURNET

**Absents excusés :**

Représentant syndical : Jean-Luc LEROY-BURY (délégué SPELC)

Elue suppléante : Sylviane MENASCE

**Absent :**

Elue suppléante : Amélia CHIRCA

.....

**Ordre du jour :**

- 1- **Approbation des deux derniers procès-verbaux des CE du 14 décembre 2011 et du 23 janvier 2012 ;**
- 2- **DHG/Mouvement des maîtres rentrée 2012 ;**
- 3- **Contribution du CE à la journée pédagogique de septembre ;**
- 4- **Méthodologie pour un règlement intérieur du CE,**

.....

## **1-Approbation des deux derniers procès-verbaux des CE du 14 décembre 2011 et du 23 janvier 2012.**

Les procès-verbaux des 14 décembre 2011 et du 23 janvier 2012 sont votés à l'unanimité sous réserve des modifications demandées.

## **2- DHG/ Mouvement des maîtres rentrée 2012**

a) Au niveau de la DHG :

- sur Bury : le collège doit rendre 12 heures et le lycée 4 heures.
- sur le collège du Rosaire : la DHG diminue de trois heures

Pour la rentrée 2013 est annoncée une forte diminution de la DHG sur le lycée.

b) Mouvement des maîtres :

Un document mis à jour pour la séance de ce 16 février est remis à la secrétaire. Il récapitule les postes vacants ou susceptibles d'être vacants.

Concernant les collèges, on peut constater une grande différence entre les mouvements sur le Rosaire et sur Bury.

• Sur le collège de Bury :

- Un poste à temps plein en anglais est susceptible d'être vacant. Il s'agit d'une mutation demandée par Madame Becret .

-En technologie, un poste vacant à temps complet est actuellement occupé par un délégué auxiliaire, M. Mosleh . En octobre 2011, M. Mosleh a obtenu un contrat provisoire. Cet enseignant sera proposé sur le poste.

-En histoire-géographie, Monsieur Khélil occupait un poste de 18h en tant que délégué auxiliaire mais il vient d'être admissible au CAFEP. Il pourrait rester sur ce poste s'il est admis.

• La situation sur le collège du Rosaire est plus complexe :

-En Lettres Modernes, Madame Buard qui occupait un poste à TC part à la retraite. -- 13 heures restent également vacantes, actuellement occupées par Madame Papail Déléguée Auxiliaire.

- En anglais, deux postes à TC sont vacants, l'un occupé par un DA ,l'autre dû au départ à la retraite de Madame Le Lay en janvier dernier.

-En allemand, un poste à TC est vacant, le poste est actuellement occupé par Madame Cally, déléguée auxiliaire..

-En technologie, un poste à temps complet est vacant mais occupé par M. Ahmad, délégué auxiliaire CDisable.

-En Sciences Physiques, un demi-poste est vacant, occupé par un DA.

-En SVT, un demi-poste est vacant, occupé par un DA.

En Musique Madame Duhamel a déposé une demande de mutation. Le poste est donc susceptible d'être vacant.

Dans l'attente du Tableau de la Répartition des Moyens qui sera communiqué au prochain CE, le mouvement actuel reste provisoire.

L'objectif premier, précise Madame Benoit, est la titularisation des délégués auxiliaires afin de mettre en place de réelles équipes pédagogiques.

- Au lycée : Monsieur Trotignon rappelle qu'à partir de 2015, aucun DA ne pourra être embauché sans le Master 2.
- Trois postes à TP sont susceptibles d'être vacants en raison de demandes de mutation, en Mathématiques, Espagnol et Anglais.
- Quatre postes à TP sont vacants répartis en Lettres Modernes, Histoire-Géographie et Eco-Gestion (deux postes sont vacants pour cette matière).
- Un poste de 12h en Mathématiques, un autre de 6h en Anglais et un troisième de 14h en SVT sont également vacants.

Madame Busson prenant un temps partiel de droit pour la prochaine rentrée scolaire, un DA en Sciences Physiques devra être embauché sur ces heures protégées.

- A l'école : Madame Bellon prend sa retraite.  
Dans un mouvement interne à l'école, une enseignante à temps partiel de droit reprend à temps plein et une enseignante en congé parental reprend à temps partiel.

### **3-Contribution du CE à la journée pédagogique de septembre.**

Afin de rassembler les salariés au seuil d'une nouvelle année scolaire, le CE propose qu'une journée pédagogique, sous forme de séminaire pour les enseignants, éducateurs et personnel APS d'un côté et d'une journée formation pour le personnel de restauration-cuisine-entretien de l'autre, puisse se dérouler dans un autre cadre que celui de l'Ensemble Scolaire. Cette journée se terminerait par une activité commune. Cette délocalisation de l'Ensemble Scolaire serait prise en charge par le budget fonctionnement du CE et non celui des activités sociales et culturelles.

Madame Benoit trouve l'idée intéressante et originale. Elle apprécie le désir de cohésion et de convivialité en début d'année. Cette idée demande toutefois réflexion quant au coût et à l'organisation.

#### **4-Méthodologie pour un règlement intérieur du CE**

Le CE désire proposer un règlement intérieur du CE et donc travailler à cette tâche, il n'en disposait d'aucun jusqu'à présent.

La séance est levée à 15h30.

La prochaine séance est prévue le vendredi 16 mars à 14h30 au Rosaire.

Fait en deux exemplaires paginés de 1 à 4.

La secrétaire du CE, **Geneviève Malidin**